

Concours des prix de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

2008-2009

Grille d'évaluation

Catégorie Volume

En plus du livre lui-même, le comité de sélection prend en considération les compléments pédagogiques comme les guides d'apprentissage, corrigés, cahiers d'exercice ou site compagnons Web. Tous ces éléments sont considérés comme des parties du volume.

Le concours des Prix de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport est axé principalement sur le soutien à l'apprentissage par la création de matériel didactique de qualité.

Dans ce concours, on veut primer une **œuvre didactique**, c'est à dire une œuvre qui va plus loin que de réunir les derniers renseignements utiles et :

- ✓ qui **déploie une stratégie pédagogique** appropriée à l'enseignement supérieur;
- ✓ qui **soutient l'étudiante et l'étudiant** dans sa démarche de maîtrise de la matière;
- ✓ qui apporte une **contribution nouvelle** à sa réussite.

Nature de la présente grille

Cette grille a pour but d'aider les membres des comités de sélection à décrire les stratégies pédagogiques utilisées par les auteurs. Ceux-ci peuvent exploiter des techniques différentes de celles que nous présentons ici; elles peuvent évidemment être prises en considération. À l'inverse, l'absence d'un élément de la grille dans l'ouvrage n'est pas nécessairement considérée de façon négative. Les membres du comité de sélection restent libres d'évaluer les ouvrages sans suivre la grille de façon scrupuleuse. Leur analyse doit cependant rester centrée sur l'efficacité pédagogique des ouvrages et le soutien à l'apprentissage.

Nous suggérons aux membres des comités d'évaluer les ouvrages d'abord en fonction de leur organisation pédagogique, du traitement du contenu et de leurs qualités médiatiques. Leurs forces et leurs faiblesses à cet égard déterminent leur rang dans le classement.

Le comité évalue aussi les œuvres au regard de la qualité de la langue et du traitement du rapport entre les sexes. Une œuvre comportant des lacunes importantes relatives à l'un ou l'autre de ces critères ne peut être primée. À l'inverse, si elle présente des qualités exceptionnelles, son évaluation doit en tenir compte.

Qualités pédagogiques

Compétences, objectifs et attentes

- Énoncé des compétences visées ou présentation synthétique des objectifs dans l'introduction ou au début de chaque chapitre ou leçon;
- Description claire des objectifs ou des attentes visés;
- Adéquation entre les objectifs à atteindre et les situations d'apprentissage proposées;
- Rétroaction constructive en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs ou des attentes visés.

Démarche d'apprentissage

- Possibilité pour l'étudiante ou l'étudiant de choisir le nombre d'exercices pratiques à faire, la manière de réviser le contenu et le rythme d'apprentissage qui lui convient;
- Présence d'éléments qui suscitent la motivation de l'étudiante ou de l'étudiant (mots d'encouragement, valorisation de l'apprentissage, etc.).

Stratégies pédagogiques

- Originalité et diversité des activités d'apprentissage proposées (lectures, exercices, travaux individuels, etc.);
- Pertinence, originalité et diversité des modes de traitement du contenu (exemples, figures, tableaux, schémas, applications, résumés, questions, etc.);
- Intérêt et originalité de l'approche pédagogique adoptée;
- Pertinence, originalité et diversité des modes d'évaluation des apprentissages (applications, mises en situation, questions, études de cas, exercices, examens, travaux, corrigés);
- Établissement et entretien constructifs d'une relation avec l'étudiante ou l'étudiant (instauration d'un climat chaleureux d'échange de vues et utilisation du dialogue pour communiquer avec l'étudiante ou l'étudiant, etc.);
- Respect des précautions d'usage (exposé des compétences, des préalables requis du point de vue éthique adopté et des préoccupations pédagogiques véhiculées).

Traitement du contenu

Qualité de l'exposé

- Exhaustivité, cohérence et précision de l'exposé;
- Pertinence de la matière étudiée au regard des objectifs formulés par l'auteure ou l'auteur;

- Adaptation du degré de difficulté à l'effectif scolaire visé;
- Rigueur dans l'indication des sources d'informations utilisées;
- Fiabilité des sources d'information citées;
- Synthèse simple et claire de la matière étudiée;
- Pertinence, actualité et accessibilité de la bibliographie proposée.

Organisation et structure du contenu

- Cohérence, uniformité et logique dans la présentation de la matière étudiée;
- Originalité de la présentation de la matière étudiée;
- Division appropriée de la matière étudiée;
- Utilisation facile (explication précise du mode de consultation du volume, présentation appropriée, clarté des consignes et des messages, table des matières exhaustive, logique et précision des divisions, pertinence des guides, balises, repères et références, explication claire des acronymes, facilité de repérage des éléments les plus importants.).

Qualité de l'édition

- Lisibilité du texte (choix judicieux des caractères et espacement approprié des mots et des lignes dans le texte);
- Qualité de la mise en pages (présentation visuelle soignée et originale, disposition bien aérée, équilibre entre les textes et les illustrations, etc.);
- Qualité de l'impression;
- Qualité des illustrations et des graphiques;
- Qualité de la présentation de la page couverture;
- Qualité de la reliure (aspect fonctionnel considéré).

Langue et rédaction

- La qualité de la rédaction dépasse la correction de la langue (orthographe, grammaire, syntaxe, propriété des termes...). Davantage une qualité pratique qu'esthétique, elle concerne l'adaptation du style à l'objet : richesse et variété du vocabulaire, alternance des rythmes de la phrase, usage des procédés stylistiques propres à hiérarchiser le contenu;
- Clarté de la langue (définition explicite des termes techniques, etc.);

- Vocabulaire (choix des termes appropriés, précisions, justesse, etc.);
- Respect des règles de la syntaxe (phrases bien construites, tournures et expressions correctement utilisées, etc.);
- Phraséologie (phrases claires et compréhensibles, ponctuation appropriée);
- Organisation des idées (transition, développement et enchaînement logiques des idées);
- Niveau de langue (adaptation du discours au public visé).

Traitement du rapport entre les sexes

On attend d'un ouvrage destiné à l'enseignement qu'il respecte les valeurs égalitaires entre les sexes et, lorsque c'est possible, qu'il en fasse la promotion. Cette orientation peut se manifester, par exemple, dans les éléments suivants :

- Représentation équitable des femmes et des hommes;
- Transmission de valeurs favorisant l'adoption de comportements égalitaires entre les sexes;
- Prise en considération des problèmes particuliers à la condition féminine;
- Présence de personnages féminins dans des professions, rôles et métiers traditionnellement exercés par les hommes;
- Présence de femmes et d'hommes dans tous les secteurs d'activité;
- Désexisation et féminisation du texte.